

(Traduction)

**ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, RELATIVEMENT A UNE PARTICIPATION COMMUNE AU PROJECT D'ESSAI DE VOL D'UN AVION MUNI D'UN AUGMENTATEUR ALAIRE**

I

*L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada*

Ottawa, le 19 octobre 1970

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre les représentants de la *National Aeronautics and Space Administration* des États-Unis et du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada au sujet de leur participation commune au projet d'essai de vol d'un avion muni d'un augmentateur alaire. Ces entretiens ont abouti aux clauses et conditions contenues dans l'Annexe à la présente Note.

J'ai l'honneur de proposer que, si cette Note et son Annexe rencontrent l'accord du gouvernement du Canada, ladite Note et son Annexe, et votre réponse à celle-ci, constituent entre nos deux Gouvernements un Accord, qui entrera en vigueur à la date de votre réponse, et conservera son effet jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1974, à moins que l'un ou l'autre Gouvernement notifie à l'autre son intention d'y mettre fin à un moment quelconque de la période où il est en vigueur, cette notification prenant effet six mois après sa réception par l'autre Gouvernement. Il est entendu que l'avis de dénonciation du présent Accord ne sera donné qu'après que la *National Aeronautics and Space Administration* et le ministère de l'Industrie et du Commerce auront pu se consulter, de façon à ce qu'ils aient pu évaluer les conséquences de la décision envisagée et résoudre le problème qui a suscité l'intention de dénoncer l'Accord.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Chargé d'Affaires ad interim*

EMERSON M. BROWN

L'honorable Mitchell Sharp,

Secrétaire d'État

aux Affaires extérieures